



Service canadien de renseignements criminels

Rapport annuel sur le crime organisé au Canada

2000

Les recherches concernant ce rapport ont été terminées en juin 2000 et elles sont fondées sur les informations disponibles à cette date.

Lorsqu'ils associent certains groupes ethniques au crime organisé, les auteurs ne veulent pas insinuer que tous les membres de ces groupes se livrent à des activités criminelles, ni que les autorités des pays d'origine de ces personnes ont permis ces activités ou y ont participé. Il n'est questions que des activités illégales de certaines organisations criminelles dont la majorité des membres appartiennent à la même ethnie.

Pour tous renseignements sur la présente publication, s'adresser au :

Directeur général du Service canadien de renseignements criminels
1200, promenade Vanier
Ottawa (Ontario)
K1A 0R2

Cat #: JS61-8/2000

ISBN: 0-662-65018-2

ISSN: 0839-6728

PAID: 407

TABLE DES MATIÈRES

- **Que fait le SCRC**

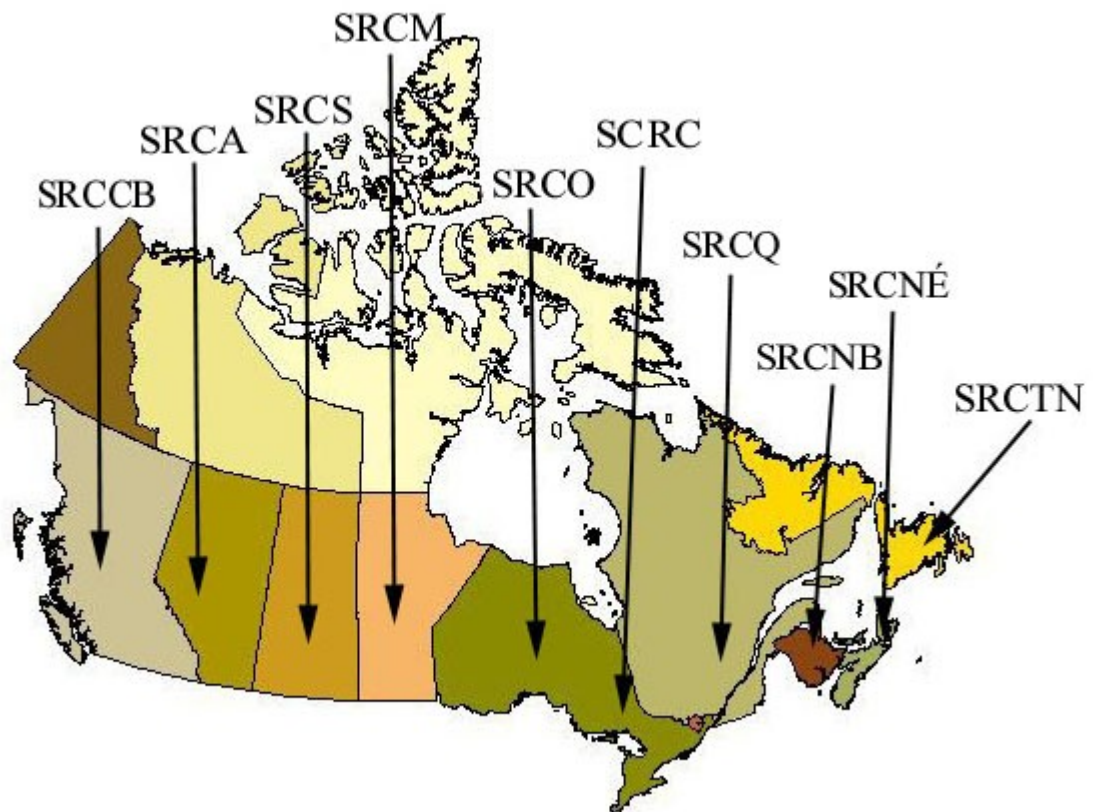
- **Sommaire**
 - Message du Directeur Général
 - Message du Président

- **Priorités nationales du SCRC**
 - Crime organisé de souche asiatique
 - Crime organisé de souche est-européenne
 - Crime organisé traditionnel
 - Bandes de motards criminalisés
 - Exploitation sexuelle des enfants

- **Autres aspects surveillés ou nouveaux**
 - Contrebande (incluant de l'information tirée des projets sur le crime organisé de souche autochtone, le transport illégal d'armes à feu et le crime organisé dans les ports de mer)
 - Jeu illégal
 - Technologie et criminalité
 - Rapport annuel sur le crime organisé du SCRC - formule d'évaluation

LE SERVICE CANADIEN DE RENSEIGNEMENTS CRIMINELS

Le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) est un organisme qui facilite l'échange de renseignements entre organismes canadiens d'application de la loi en vue d'enrayer la progression du crime organisé au Canada. Il se compose d'un bureau central, situé à Ottawa, et de neuf bureaux provinciaux installés dans chacune des provinces, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, que sert le Bureau de Nouvelle-Écosse. Le premier fonctionne à l'échelle nationale et les autres, à l'intérieur des limites provinciales.



Emplacement du bureau central et des bureaux provinciaux

Les membres réguliers du SCRC sont des services de police fédéraux, provinciaux et municipaux canadiens qui disposent de services de renseignements permanents. Ils comprennent actuellement la Gendarmerie royale du Canada, la Sûreté du Québec, la Police provinciale de l'Ontario, la Royal Newfoundland Constabulary et plus de 120 corps de police municipaux et régionaux. Les services de renseignements fournissent au bureau provincial compétent, aux fins d'analyse et de diffusion, des renseignements et des données brutes sur le crime organisé et tout autre phénomène criminel d'importance au Canada.

Outre ses membres réguliers, le SCRC compte des membres associés, qui proviennent des services de police dotés de groupes de renseignements à temps partiel, de même que des membres affiliés, qui sont ou enquêteurs ou des agents de la paix du secteur privé ou public. Les membres associés et les membres affiliés représentent en tout plus de 255 organismes.

Le Bureau central du SCRC reçoit ses directives d'un comité exécutif formé de 20 chefs de police et commandants divisionnaires de la GRC de partout au Canada et est présidé par le Commissaire de la GRC. Le comité se réunit une fois l'an pour examiner les opérations du SCRC, décider de ses priorités et établir ses objectifs. Le Bureau central fait un suivi des progrès par l'entremise des neuf bureaux provinciaux. Les gestionnaires de ces bureaux rencontrent annuellement le directeur du SCRC pour discuter de questions liées au crime organisé et transmettre leurs recommandations au Comité exécutif.

Le personnel du Bureau central se compose de membres de la GRC, d'employés de la fonction publique et d'agents en détachement provenant d'autres services de police et d'organismes gouvernementaux.

LE SARC

Le Bureau central exploite une banque de données informatique en direct connue sous le nom de Système automatisé de renseignements sur la criminalité (SARC), qui sert de dépôt d'information à tous les services de renseignements criminels au pays. Tous les services membres contribuent à la collecte, à l'analyse et à la diffusion de renseignements criminels en alimentant le SARC.

À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

Le rapport annuel du SCRC de 2000 sur le crime organisé a pour but de présenter une vue d'ensemble des groupes criminels et de leurs activités, établie à partir des rapports de renseignements et des rapports d'enquête d'organismes d'application de la loi au Canada et à l'étranger. Le SCRC se fonde notamment sur les renseignements que lui fournissent les organismes qui en sont membres partout au Canada.

Grâce à ce rapport, nous voulons aussi sensibiliser le public afin qu'il nous donne son appui. Si la police veut faire échec au crime organisé, elle doit pouvoir compter sur la collaboration de citoyens qui s'intéressent à ce qui se passe dans leurs quartiers.

Les partenariats que forment les services de police et les organismes d'application de la loi sont de la plus haute importance. Ceux-ci doivent non seulement unir leurs efforts, mais aussi s'allier aux décideurs et au public. Ce rapport vise donc à aider nos partenaires à dresser des plans stratégiques, ainsi qu'à favoriser la collaboration entre tous les organismes qui luttent contre le crime organisé.

Le SCRC axe ses activités de surveillance sur les priorités nationales en matière de crime organisé, notamment les organisations de souche asiatique et est-européenne, de même que les groupes traditionnels (de souche italienne) et les

bandes de motards hors la loi, et fait rapport de ce qu'il constate. Il se penche aussi sur l'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre de projets de renseignements et a mis en place un bureau de la contrebande qui couvre entre autres le crime organisé de souche autochtone, les mouvements illégaux d'armes à feu et la présence du crime organisé dans les principaux ports. Ce rapport traite aussi de nouveaux enjeux et de questions qui touchent nos partenaires, dont le jeu illégal et les crimes technologiques. Sa table des matières regroupe tous les sujets auxquels s'intéressent tant le SCRC que ses partenaires.

SOMMAIRE

Le présent rapport donne une vue d'ensemble des groupes du crime organisé et de leurs activités ; il est inspiré des renseignements et des rapports d'enquête des organismes d'application de la loi canadiens et internationaux. Le SCRC compte beaucoup sur les renseignements provenant de ses services membres dans l'ensemble du Canada.

Le SCRC suit de près et fait rapport sur les priorités nationales concernant le crime organisé, notamment les groupes du crime organisé de souche asiatique, est-européenne, italienne et les bandes de motards criminalisés. Il mène également des projets de surveillance sur l'exploitation sexuelle des enfants et dirige un service anti-contrebande qui se consacre à d'autres questions prioritaires comme le crime organisé autochtone, la contrebande des armes à feu et le crime organisé dans les ports de mer. On traite également dans le présent rapport de nouveaux sujets d'intérêt pour nos partenaires, comme le jeu illégal et la criminalité technologique.

Les groupes du crime organisé de souche asiatique continuent de s'adonner dans une large mesure à l'importation et à la contrebande de drogues illicites ; ils

ont aussi de plus en plus recours à la nouvelle technologie pour mener à bien leurs activités de contrebande, de fraude et de blanchiment d'argent. Le passage de migrants clandestins au Canada, tant par voie aérienne, maritime ou terrestre, demeure une autre de leurs activités. Comme la contrebande de clandestins est une activité qui peut s'avérer très lucrative, on s'attend à ce que les groupes du crime organisé de souche asiatique poursuivent leurs efforts en ce sens.

Les groupes du crime organisé de souche est-européenne continuent de s'associer avec d'autres groupes du crime organisé tant au Canada qu'à l'étranger. Ils ne se limitent plus aux crimes de rue ; leurs activités sont maintenant complexes et comprennent la fraude, le vol, la contrebande et la contrefaçon.

Les groupes traditionnels du crime organisé continuent d'être impliqués dans l'importation et la distribution de drogues, l'extorsion, l'usure, l'exploitation de machines de jeu illégal et les paris liés au sport. Le Projet OMERTA, qui visait des membres importants des organisations CARUANA-CUNTRERA, a mené à la condamnation d'Alfonso et de Pasquale CARUANA.

Les bandes de motards criminalisés, en particulier les HELLS ANGELS, continuent d'élargir leurs activités et de recruter des membres. Au Québec, le conflit armé qui existe entre les HELLS ANGELS et les Rock Machine se poursuit et on s'attend à ce que le climat de violence soit maintenu en raison de l'expansion des HELLS ANGELS et du terrain gagné par les Rock Machine en Ontario. Les HELLS ANGELS continuent de participer aux activités d'importation et de distribution de drogues, de contrebande d'armes à feu et d'explosifs, d'extorsion, de fraude, de prostitution et de blanchiment d'argent.

La distribution de matériel de pornographie infantile augmente de façon proportionnelle à l'utilisation d'Internet au Canada. Les salons et les sites Web consacrés à l'exploitation sexuelle des enfants facilitent la communication entre les pornographes et les pédophiles, de même que la diffusion de la pornographie

enfantine. D'un bout à l'autre du pays, on assiste à une augmentation du nombre de cas d'exploitation sexuelle d'enfants. Les services de police et les organismes d'application de la loi poursuivent leurs efforts de coordination avec d'autres organismes gouvernementaux pour résoudre les problèmes relatifs à l'exploitation sexuelle des enfants.

La circulation inter provinciale des produits du tabac, des provinces où les taxes sont moins élevées à celles qui taxent davantage ce genre de produits, et la contrebande d'alcool demeurent un problème au Canada. En raison de lacunes signalées par des organismes d'application de la loi relativement à certains biens, on voit à prendre des mesures pour corriger la situation, qu'il s'agisse d'augmentations de taxes, de modifications aux lois et à la réglementation, de meilleures méthodes de marquage et d'emballage.

Les groupes du crime organisé qui continuent d'être actifs dans les principaux ports de mer canadiens sont ceux de souche asiatique, est-européenne et du crime organisé traditionnel et les bandes de motards criminalisées.

L'expansion des jeux d'argent en direct au Canada pose de nouveaux défis aux organismes d'application de la loi. Les jeux vidéo et les machines de jeu demeurent la plus importante source illicite de revenus associés aux jeux d'argent. Divers groupes du crime organisé, dont les HELLS ANGELS, les groupes du crime organisé de souches asiatique et est-européenne, ainsi que les groupes traditionnels du crime organisé, continuent d'être impliqués dans le jeu illégal. Les organismes d'application de la loi ont saisi cette année plusieurs machines de jeux vidéo et produits découlant de ce genre d'activité.

La technologie, en particulier la technologie informatique, permet aux groupes du crime organisé de fonctionner de façon de plus en plus sécuritaire et anonyme, en se servant de l'Internet pour mener à bien leurs stratagèmes, notamment de fraude ou de jeu en direct. Grâce au matériel de haute technologie qu'ils utilisent et à l'information qu'ils en tirent, les pirates informatiques en puissance peuvent

avoir accès à des systèmes informatiques protégés et nuire rapidement aux activités de millions d'utilisateurs. Les cas de fraude impliquant les cartes de crédit continuent d'augmenter, en particulier en raison de l'aisance avec laquelle on peut obtenir et utiliser les logiciels d'éditique. Les questions de juridiction, les enquêtes nécessitant un niveau élevé de ressources et la connaissance par les groupes du crime organisé des techniques d'interception des organismes d'application de la loi compliquent les enquêtes sur la criminalité informatique.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

SERVICE CANADIEN DE RENSEIGNEMENTS CRIMINELS

RICHARD PHILIPPE



Le Service canadien de renseignements criminels est en opération depuis maintenant trente ans. En 1970, au moment de l'adoption des statuts officiels et de l'établissement du SCRC, le gouvernement de l'époque voulait créer un réseau réunissant les groupes de renseignements criminels des divers organismes d'application de la loi, dans le but de lutter ensemble contre propagation du crime organisé au Canada. Aujourd'hui, en l'an 2000, avec plus de 370 partenaires, le SCRC continue de promouvoir l'échange des renseignements criminels par des contacts nationaux et internationaux, la formation, des stratégies nationales de lutte contre le crime organisé et, afin d'obtenir la collaboration de la population canadienne, par la coordination du présent rapport.

Seuls des citoyens et des partenaires informés qui travaillent en complète collaboration peuvent espérer ralentir les progrès du crime organisé et, éventuellement, le vaincre.

Le présent rapport exprime le point de vue de l'ensemble de la communauté d'application de la loi en ce qui concerne le crime organisé. Au nom du SCRC, je

tiens à remercier tous nos bureaux provinciaux ainsi que nos organismes partenaires pour leur contribution.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

SERVICE CANADIEN DE RENSEIGNEMENTS CRIMINELS

COMMISSAIRE J.P.R. MURRAY



S'il est relativement simple de définir le crime organisé à l'intérieur de certains paramètres précis, il est beaucoup plus difficile d'en mesurer les caractéristiques intangibles ou d'en jauger les effets sur la société. Comme le souligne le document que vous vous apprêtez à lire, cependant, il ne fait pas de doute que le crime organisé est animé principalement pas l'appât du gain et qu'il possède une grande facilité d'adaptation, cherchant et exploitant continuellement des possibilités nouvelles et plus rentables. Il dispose de ressources considérables et, par sa capacité à s'infiltrer dans les structures sociales et économiques légitimes, il a les moyens de causer des dommages énormes au tissu social canadien.

Certains groupes criminels organisés sont unis par des origines communes, tandis que d'autres se définissent par leur spécialisation dans des formes précises d'activités criminelles. Et bien que le présent rapport fasse état ces différences, on y insiste également sur le fait que les similitudes entre les groupes de criminels organisés pourraient se révéler encore plus cruciales. Ils collaborent tous entre eux. Ils cherchent tous des façons d'étendre leurs activités

et d'acquérir des monopoles. Ils explorent toutes les nouvelles formes de criminalité et les nouvelles technologies. Ils cherchent tous à acquérir une certaine légitimité. Ils essaient tous d'exercer leur emprise sur des régions géographiques précises. Ce sont là les caractéristiques fondamentales du crime organisé dans son ensemble, caractéristiques qui définissent non seulement ce qu'il fait aujourd'hui, mais aussi ce qu'il fera demain.

Le crime organisé est plus que la somme de ses parties. Il s'agit d'un phénomène économique, politique et social très complexe et il est essentiel, en tant que nation, que nous trouvions des façons innovatrices de le réprimer. Le défi que pose le crime organisé ne concerne pas seulement une institution ou un corps de police donné, mais bien chacun de nous. C'est pourquoi la collaboration, que ce soit entre les organismes, entre les gouvernements ou entre les citoyens canadiens et leurs communautés, est l'arme la plus efficace dont nous disposons contre le crime organisé.

Priorités nationales du SCRC

CRIME ORGANISÉ DE SOUCHE ASIATIQUE

Faits saillants

- Les groupes de criminels organisés de souche asiatique continuent dans une large mesure de faire le trafic de stupéfiants, notamment de l'héroïne, de la cocaïne et de la marijuana.
- Les groupes de criminels organisés de souche asiatique continuent d'exploiter les points d'entrée du Canada (air, mer et terre) en vue d'y importer, et dans certains cas d'acheminer aux États-Unis, des marchandises de contrebande telles que de l'héroïne. Les mêmes avenues servent aussi au trafic de personnes clandestines.

- Au Canada, les entreprises criminelles de souche asiatique continuent d'élargir leur association à d'autres groupes de criminels organisés de souche asiatique et groupes de criminels organisés à l'échelon national et international.

Partout au pays, les groupes de criminels organisés de souche asiatique sont mêlés à l'importation et au trafic de stupéfiants, à la contrefaçon de monnaie, de logiciels, de cartes de crédit et de débit, à la prostitution, au jeu illégal, à l'extorsion et à divers crimes de violence.

Les groupes de criminels organisés de souche asiatique continuent de s'associer à d'autres groupes de criminels organisés au Canada et à l'étranger et d'élargir leur association à des bandes de jeunes et de rue. Ils utilisent souvent des membres de bandes de rue comme auxiliaires pour exécuter leurs activités criminelles et comme sources de recrutement. Au Canada, les criminels organisés de souche asiatique s'installent principalement dans les grands centres tels que Toronto, Vancouver, Calgary, Montréal et Edmonton, mais de plus en plus, les petites villes leur servent de pied-à-terre où ils produisent leurs cartes de crédit contrefaites et commettent des vols qualifiés.

Les activités des groupes de criminels organisés de souche asiatique continuent d'influer sur la société canadienne, et on n'établit peut-être pas d'emblée que ces effets découlent du crime organisé. Par exemple, dans l'Ouest canadien, on a appréhendé en six semaines plus de quarante enfants dans des installations de culture de marijuana exploitées par des groupes de criminels organisés de souche asiatique. Les enfants avaient été exposés à des fumées toxiques et à des risques d'incendie et forcés de livrer des drogues ou de faire de la surveillance.

Les groupes de criminels organisés de souche asiatique continuent de tenir un rôle prédominant dans l'importation d'héroïne et de cocaïne. Actuellement, dans le Lower Mainland (Colombie-Britannique), environ 7 000 cultures sont

exploitées par des groupes de criminels organisés de souche asiatique et des bandes de motards hors-la-loi.

Au cours de 1999, on a terminé deux enquêtes importantes en Colombie-Britannique. La première, une opération policière conjuguée, a mené à douze accusations d'individus associés à un réseau international de trafic de drogues. Le réseau exportait aux États-Unis de la marihuana cultivée en Colombie-Britannique et importait de la cocaïne des États-Unis. L'autre enquête a donné lieu à 28 accusations.

En Alberta, une longue opération policière conjuguée, à laquelle ont participé divers services de police, s'est soldée par l'arrestation de plus de quarante individus qui ont presque tous été accusés d'être membres d'une organisation criminelle. La plupart des accusés sont détenus en attendant l'enquête et l'audition préliminaires.

Il y a une escalade remarquable de la violence associée au crime organisé de souche asiatique dans l'Ouest canadien. En 1999, à Edmonton, deux bandes rivales mêlées au trafic d'héroïne et de cocaïne ont pris part à une guerre chaude qui a fait deux morts et trois blessés. À Yellowknife, où quatre groupes de criminels de souche asiatique identifiables s'adonnent au trafic de la cocaïne et à la prostitution, on constate une hausse marquée des saisies d'armes prohibées et d'armes à autorisation restreinte provenant de trafiquants de drogues asiatiques.

En juin dernier, à la suite d'une opération d'infiltration, on a démantelé un réseau important de criminels organisés de souche asiatique trafiquant de l'héroïne et de la cocaïne entre Vancouver et Edmonton. À ce que l'on prétend, des quinze suspects arrêtés, certains d'entre eux avaient participé à la guerre chaude qui avait eu lieu à Edmonton, en 1999.

Le crime organisé de souche asiatique est toujours présent au Manitoba et en Saskatchewan. En Saskatchewan, les associés du crime asiatique s'occupent de trafic de l'héroïne, de prostitution, de contrebande, de fraude et de contrefaçon. Au cours de 1999, dans le cadre d'une enquête anti-drogue ayant pour cible des groupes de criminels organisés de souche asiatique, on a réussi à faire cesser les activités d'un groupe qui trafiquait de la cocaïne et du crack dans la région de Winnipeg. Quarante-huit personnes ont été arrêtées et accusées d'infractions relatives aux drogues et d'autres infractions au Code criminel.

Dans la région du Grand Toronto, le groupe criminel de souche asiatique dominant est le DAI HUEN JAI (alias les Big Circle Boys). Connu principalement pour sa fabrication et sa distribution de cartes de crédit contrefaites et d'autres documents, ce groupe se livre aussi au trafic de drogues, à l'extorsion, à la prostitution et au jeu illégal.

En 1999, l'industrie des cartes de crédit a connu des pertes de plus de 226 M\$, ce qui signifie une hausse de 70 % par rapport à 1998. Les transactions par carte de crédit contrefaite représentent environ la moitié des activités frauduleuses.

Le territoire des Mohawks d'Akwesasne, près de Cornwall, a servi de point d'acheminement pour les groupes de criminels organisés de souche asiatique qui transportent de la marchandise de contrebande, tout comme Walpole Island et la région du Golden Horseshoe. En 1999, on a saisi plus de 7 000 documents contrefaits et documents de voyage falsifiés ayant une valeur marchande de 122 M\$ de groupes de criminels organisés de souche asiatique et d'autres groupes de criminels organisés et individus.

En 1999, les autorités canadiennes ont intercepté quatre navires qui devaient servir à introduire en Colombie-Britannique plus de 500 immigrants illégaux

chinois provenant de la province de Fujian. En raison de la nature secrète de cette activité, on ne peut évaluer exactement le nombre de personnes qui arrivent au Canada, bien qu'on sache que les passeurs font transporter des gens par air, par terre et par mer. Tout comme les immigrants illégaux de la République de la Chine arrivant par air, la plupart des immigrants à bord de navires se rendent aux États-Unis, où bon nombre d'entre eux se retrouvent à s'acquitter de leurs dettes en travaillant dans des ateliers clandestins et des maisons de débauche.

Le passage de clandestins a un potentiel de profit énorme. Par exemple, les organisations criminelles demandent à un immigrant éventuel jusqu'à 70 000 \$US pour le faire passer en Amérique du Nord. Le Centre international pour l'élaboration de politiques en matière de migrations estime qu'à l'échelon mondial, les passeurs font jusqu'à 9,5 milliards de dollars de profit par année, ce qui constitue le double des gains annuels de Medellín, cartel notoire de la cocaïne, au faîte de son pouvoir.

Perspective

- Les groupes de criminels organisés de souche asiatique continueront de s'adonner dans une large mesure à l'importation et au trafic d'héroïne et de cocaïne et à la culture et à la distribution de marihuana.
- L'aptitude des groupes de criminels organisés de souche asiatique à tirer profit de la technologie de pointe facilitera leur participation à des activités de contrefaçon, de fraude, d'importation et de trafic de drogues et de blanchiment d'argent.
- Les groupes de criminels organisés de souche asiatique élargiront leur association à d'autres groupes de criminels organisés, à l'échelon national et international, en vue de faciliter les activités de base telles que la contrefaçon, le trafic de drogues et le passage de clandestins.
- Les associations avec des bandes de rue et des bandes de jeunes deviendront de plus en plus importantes à mesure que les groupes de criminels organisés de souche asiatique chercheront à constituer une réserve de travailleurs pour élargir leurs activités criminelles et protéger leurs principaux associés.

CRIME ORGANISÉ DE SOUCHE EST-EUROPÉENNE

Faits saillants

- Les groupes du crime organisé de souche est-européenne (COSEE) ont recours à la technologie pour mener à bien des stratagèmes complexes de fraude ayant pour but de soutirer de l'information concernant des cartes de débit et de crédit.
- Ces groupes participent de plus en plus au commerce de la drogue, notamment la cocaïne, les stéroïdes et l'ecstasy.
- Au Canada, les groupes du COSEE font partie intégrante d'organisations internationales du COSEE; ils ont toutefois aussi établi des relations avec des groupes du crime organisé traditionnel, asiatique et autochtone, ainsi qu'avec des bandes de motards criminalisés.
- Les groupes du COSEE se servent de plus en plus d'entreprises légitimes pour dissimuler et blanchir les produits de leurs activités.

Au Canada, les groupes du COSEE sont principalement établis dans la région du Grand Toronto, le sud de l'Ontario et à Montréal ; cependant, on les retrouve également en Colombie-Britannique, en Alberta et dans les provinces de l'Atlantique.

Les activités des groupes du COSEE vont au-delà de l'extorsion, de la prostitution et d'autres crimes de rue ; elles comprennent désormais diverses formes complexes de criminalité en col blanc. Les groupes sont impliqués dans la fraude en matière d'immigration, le vol et la contrebande d'automobiles ainsi que la contrebande à grande échelle de drogues et de biens de consommation. Ils participent également à des stratagèmes complexes de fraude à la carte de crédit et de débit.

Au pays, les groupes du COSEE continuent de fonctionner en tant que parties intégrantes du COSEE dans le monde et maintiennent un réseau international de

contacts. Certains de ces groupes établissent des relations de travail entre eux ainsi qu'avec d'autres organisations criminelles au Canada.

Les forces policières ont fait état d'une plus grande implication du COSEE dans le trafic de la drogue. Les groupes du COSEE élargissent leurs opérations et utilisent de plus en plus des entreprises légitimes pour dissimuler et blanchir les produits de la criminalité et donner une apparence de légitimité.

On s'attend à ce que les groupes du COSEE élargissent leurs activités dans l'ouest du pays. Ces activités comprennent l'extorsion, le meurtre, la prostitution, le trafic de drogue, la contrebande d'armes, la fraude et divers types de crimes financiers.

En décembre 1999, la Police provinciale de l'Ontario, le service de police régional de York, les services de police de Toronto, la GRC, le service de police régional de Peel et Citoyenneté et Immigration Canada ont fait état d'une enquête majeure sur le COSEE. Celle-ci a mené à l'arrestation de 47 individus et a permis de porter 90 accusations, notamment de complot en vue de commettre des actes frauduleux et d'obtenir du crédit de façon frauduleuse, de possession de monnaie contrefaite et de falsification et de mise en circulation de faux documents (cartes de crédit et de débit). Des accusations en matière d'immigration et de participation aux activités d'une organisation criminelle ont également été portées. Quatre québécois se trouvaient parmi les 47 individus arrêtés. Plus de 250 policiers de la région du Grand Toronto, de Windsor, d'Ottawa et de Montréal ont participé aux arrestations des personnes ciblées et aux perquisitions effectuées dans leurs entreprises et résidences.

Un immigrant russe a récemment plaidé coupable à une accusation de complot en vue de commettre des actes frauduleux et a été condamné à 15 mois d'emprisonnement pour le rôle qu'il a joué dans un stratagème complexe

d'escroquerie à la carte de crédit et de débit qui a occasionné des pertes de plus de 500 000 \$ à des institutions bancaires. L'individu en question, qui était l'une des 49 personnes arrêtées, faisait partie d'un groupe qui élaborait une technologie en vue de voler des renseignements codés provenant de cartes de crédit et de débit, dont des numéros d'identification personnels (NIP). Sept autres individus ont été accusés d'avoir participé à cette opération frauduleuse et on a retiré les accusations portées contre huit autres individus.

Perspective

- Le COSEE continuera de chercher des façons de dissimuler et de blanchir les produits de la criminalité, dont certains proviennent de l'étranger.
- Le COSEE continuera de participer à des entreprises criminelles conjointes avec d'autres groupes du crime organisé au Canada, notamment les groupes traditionnels du crime organisé et les groupes de souche asiatique.
- Les groupes du COSEE continueront de réaliser d'énormes profits grâce à des stratagèmes de fraude fondés sur des moyens technologiques, au trafic de drogues, à la contrebande de voitures volées et d'autres biens de consommation.

CRIME ORGANISÉ TRADITIONNEL

Faits saillants

- Malgré la répression exercée contre la mafia sicilienne, le crime organisé traditionnel (COT) (de souche italienne), demeure une menace pour le Canada.

Au Canada, le COT est constitué de trois principaux groupes, à savoir la mafia sicilienne, la 'Ndrangheta et le groupe américain de la Cosa Nostra. La mafia sicilienne, la plus influente des trois, a des liens avec d'autres clans siciliens au Canada, aux États-Unis, en Amérique du Sud et en Italie.

Ces groupes entretiennent des liens étroits avec le crime organisé de souche asiatique et est-européenne, les bandes de motards hors-la-loi, les groupes colombiens et d'Amérique du Sud et diverses organisations criminelles canadiennes.

Le procès mené au terme du Projet OMERTA, lequel avait pour cible des membres clés de l'organisation CARUANA-CUNTRERA, s'est terminé cette année par la condamnation à la détention d'Alfonso et de Pasquale CARUANA. Les deux hommes ont plaidé coupable à des accusations de complot en vue de l'importation de milliers de kilogrammes de cocaïne au Canada et en Italie. Le Projet OMERTA est un exemple de collaboration policière nationale et internationale contre le crime organisé. Une unité mixte de renseignements de Montréal et des organismes d'application de la loi italiens, mexicains et américains ont participé à ce projet dirigé par le Groupe spécial interpolices (GSI) de Toronto.

Dans l'ouest canadien, le jeu illégal (appareils de vidéo-loterie illégaux, jeu clandestin, paris sportifs) demeure l'activité de prédilection des membres du COT. Les groupes du COT se livrent également à l'importation et au trafic d'héroïne et de cocaïne.

Au Canada central, les groupes du COT sont impliqués dans l'importation et la distribution de drogues, les appareils de jeu, l'extorsion et le prêt usuraire. Au terme d'une enquête menée conjointement par les services de police de Hamilton et de Niagara Falls sur le meurtre de deux membres du COT survenu en 1997, deux membres du COT ont été arrêtés. Au début de 2000, les deux ont plaidé coupable à un des meurtres et ont été condamné à une peine d'emprisonnement de dix ans.

Perspective

- Le trafic de drogue et le blanchiment d'argent demeureront les principales activités du COT.

BANDES DE MOTARDS CRIMINALISÉS

Faits saillants

- Les HELLS ANGELS demeurent l'une des organisations criminelles les plus puissantes et les mieux structurées au Canada. En 1999, la bande a créé deux nouveaux chapitres, ce qui porte à 18 le total de ses chapitres dans l'ensemble du pays.
- Le conflit armé entre les HELLS ANGELS et les ROCK MACHINE au Québec a éclaté en 1994 et perdure.

Les bandes de motards criminalisés (BMC), en particulier les HELLS ANGELS, demeurent une priorité nationale pour les services de police et les organismes canadiens d'application de la loi. Les HELLS ANGELS chercheront sans doute à recruter de nouveaux membres, fonder de nouveaux chapitres et clubs écoles partout au pays, et conclure davantage d'alliances avec d'autres groupes du crime organisé.

Les membres des HELLS ANGELS continuent de se livrer à l'importation et la distribution de la cocaïne, de produire et distribuer de la méthamphétamine, ainsi que de cultiver et d'exporter de la marijuana de qualité supérieure. Les HELLS ANGELS ont recours à un vaste réseau d'associés pour recruter des surveillants pour leurs plantations de marijuana, établir des centres de culture, faire la récolte de la drogue et la vendre sur la rue.

D'autres activités des BMC comprennent le trafic d'armes à feu et d'explosifs, la collecte de sommes exigées pour assurer la protection d'entreprises légitimes et

illégitimes, la fraude, le blanchiment d'argent et la prostitution. Les BMC ont aussi recours à l'intimidation et aux menaces pour mener à bien leurs activités.

Les nouveaux chapitres et les nouvelles alliances dans la structure des activités des bandes de motards criminalisés dans l'ouest du pays ont élargi l'étendue et la nature des activités criminelles des HELLS ANGELS et ont accru la puissance de la bande.

Deux procès importants de membres des HELLS ANGELS sont en cours actuellement en Colombie-Britannique. Un membre à part entière du chapitre de Haney subira son procès en octobre ; trois chefs d'accusation de trafic de cocaïne pèsent contre lui. Deux membres du chapitre de l'East-End subiront leur procès avec jury en septembre ; des accusations de complot en vue de faire le trafic de la cocaïne, de trafic de cocaïne et de blanchiment des produits de la criminalité ont été portées contre eux.

Tous ces individus, sauf deux d'entre eux, dont les noms sont ressortis du Projet KISS, qui a pris fin en octobre 1998 et a mené à l'arrestation de membres et d'associés des Edmonton REBELS, ont plaidé coupable aux accusations portées contre eux ; ils devront purger une peine d'emprisonnement d'environ deux ans et demi. Les deux autres accusés subiront leur procès en octobre 2000. Le Projet KISS, une opération d'agent double d'une durée de dix mois, avait pour fin d'enquêter sur le trafic illégal de drogue du chapitre d'Edmonton des REBELS. Un membre et deux novices (un novice est à un échelon plus bas qu'un membre en règle) du chapitre d'Edmonton des HELLS ANGELS, accusés d'avoir battu et extorqué un associé en mai 1998, subissent actuellement leur procès.

Durant l'été de 1999, le service de police de Calgary et la GRC ont enquêté sur un présumé complot visant à causer un préjudice ou des dommages graves à la propriété d'un conseiller municipal de Calgary, ainsi qu'à un membre du personnel d'une mairie et un résident de la région faisant partie d'une association

communautaire. L'enquête faisait suite à une ordonnance de destruction du repère du chapitre de Calgary des HELLS ANGELS, ordonnance rendue pour des raisons de non-conformité aux normes locales de construction. De nombreuses accusations ont ensuite été portées contre un membre et un associé du chapitre de Calgary des HELLS ANGELS.

On connaîtra en août 2000 le verdict prononcé dans une affaire survenue à Calgary concernant la contestation par les HELLS ANGELS de barrages routiers de police. Les HELLS ANGELS reprochaient à la police de violer leurs droits par ce blocage en masse des motards en 1997, époque où les GRIM REAPERS ont été assimilés aux HELLS ANGELS.

La majorité des bandes de motards criminalisés en Ontario semble maintenir des liens d'affaires avec les HELLS ANGELS. L'Ontario compte 11 BMC un-pourcentistes, dont les PARA-DICE RIDERS, les OUTLAWS, les SATAN'S CHOICE, les VAGABONDS et les ROCK MACHINE.

Les PARA-DICE RIDERS ont interjeté appel d'une décision du tribunal permettant à la police d'établir des points de contrôle durant leurs randonnées. Les avocats de la bande affirmaient que les points de contrôle contrevenaient aux dispositions de l'article 9 de la Charte canadienne des droits et libertés. En décembre 1998, la Cour d'appel de l'Ontario a confirmé la décision en faveur du service de police régional de Durham dans BROWN v. DURHAM REGIONAL POLICE FORCE (1998) 43 O.R. (3d) 223 [Ont. C.A.].

Les HELLS ANGELS ont une présence en Ontario depuis fort longtemps mais ils n'ont toujours pas ouvert un chapitre dans cette province. Même s'ils font face à une forte compétition de la part des OUTLAWS et des ROCK MACHINE, il ne fait aucun doute qu'ils sont anxieux d'avoir une présence officielle en Ontario afin d'agrandir leur territoire. Les PARA-DICE RIDERS de Toronto ont été approchés

par les HELLS ANGELS pour devenir le premier chapitre des HELLS ANGELS en Ontario.

En juin 2000, les ROCK MACHINE ont établi deux chapitres en Ontario, un à Kingston et l'autre à Toronto. Un troisième chapitre a aussi ouvert à Niagara Falls. Cette tournure d'événement va sans doute aggraver une situation déjà tendue entre les ROCK MACHINE et les HELLS ANGELS et le tout pourra affecter l'équilibre des forces en Ontario.

De nouvelles entités appelées « cliques » ou sous-groupes sont nées au sein des HELLS ANGELS au Québec. Elles sont habituellement composées d'environ une douzaine de criminels de peu d'envergure chargé d'effectuer de petites tâches tel la collecte de dettes de drogues, le trafic de drogues au niveau de la rue ainsi que de commettre des vols par effractions et des délits de nature mineurs. Les cliques ont pour but d'isoler les figures clés des HELLS ANGELS des poursuites légales et des autres BMC. Le conflit qui existe entre les HELLS ANGELS et les ROCK MACHINE se poursuit.

En juin 2000, 10 des 11 membres des BLATNOIS MAURICIE, un club-école des HELLS ANGELS, ont été arrêtés, ce qui a mis fin temporairement aux activités du chapitre. Deux membres du chapitre de Trois-Rivières ont également été arrêtés. C'est la première fois qu'on invoque les dispositions du projet de loi C-95 (antigang) pour contrer les activités des HELLS ANGELS.

Au cours d'une autre opération, le service de police de Lévis et la Sûreté du Québec ont démantelé un réseau de trafiquants de stupéfiants des HELLS ANGELS. Durant les 31 perquisitions effectuées, la police a arrêté 34 individus, saisi 11 véhicules et trouvé de la cocaïne, du haschich et de la marijuana dont la valeur s'élevait à 120 000 \$. Le chef du groupe était un membre du chapitre de

Québec des HELLS ANGELS. Il a été condamné à une peine d'emprisonnement de six ans pour complot de trafic de cocaïne en novembre 1999.

Les HELLS ANGELS contrôlent toutes les activités illicites des BMC dans les provinces Atlantiques. Plusieurs entités du crime organisé sont directement associées aux HELLS ANGELS.

Perspective

- Il est probable qu'on assiste à une escalade de la violence entre les HELLS ANGELS et les ROCK MACHINE étant donné l'expansion continue des HELLS ANGELS et la venue des ROCK MACHINE en Ontario.
- Les HELLS ANGELS continueront d'élargir leurs activités criminelles et leur territoire dans l'ensemble du pays et de s'associer à d'autres BMC et groupes du crime organisé.

EXPLOITATION SEXUELLE D'ENFANTS

Faits saillants

- On est en attente d'une décision de la Cour suprême du Canada concernant la législation sur la pornographie juvénile et la Charte canadienne des droits et libertés.
- On a établi des lignes directrices nationales qu'on a diffusées en 1999 pour aider les responsables de l'application de la loi à lutter contre l'exploitation sexuelle d'enfants.

Depuis 1998, il existe une stratégie nationale concertée de lutte contre l'exploitation sexuelle d'enfants. Les services de police et les responsables de l'application de la loi concentrent leurs efforts sur la pornographie juvénile et Internet, la prostitution enfantine et le tourisme du sexe (exploitation d'enfants à l'étranger).

En mai 1997, le projet de loi C-27, qu'on connaît comme la loi canadienne sur le tourisme sexuel impliquant des enfants, a modifié l'article 7 du Code criminel en vue d'élargir les pouvoirs des tribunaux canadiens pour englober les actes d'exploitation sexuelle d'enfants commis par des Canadiens à l'extérieur du Canada. La loi vise à dissuader les Canadiens de s'engager dans l'exploitation sexuelle d'enfants à l'étranger, à encourager les autres pays à appliquer leurs propres lois pour lutter contre les infractions sexuelles à l'égard des enfants et à fournir des moyens de poursuivre les Canadiens qui commettent de telles infractions en toute impunité dans d'autres pays. Le Canada est l'un des vingt-quatre pays qui disposent maintenant d'une loi extra territoriale visant à lutter contre le tourisme sexuel et d'autres formes d'exploitation sexuelle d'enfants. La distribution de pornographie juvénile connaît une hausse proportionnelle à l'expansion continue de l'utilisation d'Internet. Les forums que tient la collectivité mondiale dans Internet facilitent la distribution et aggravent le problème. L'utilisation d'Internet aide les distributeurs de pornographie à présenter et à faire valoir leur point de vue.

Les enquêtes internationales sur la pornographie juvénile sont coordonnées par l'intermédiaire d'Interpol - Ottawa. En 1999, on a reçu 164 demandes d'aide, dont 101 d'organismes internationaux d'application de la loi. En raison de la prolifération des internautes, des sites et des forums consacrés à la pornographie juvénile, le nombre d'enquêtes continuera probablement d'augmenter. De janvier à juin, 89 cas ont été déclarés et confiés à des autorités canadiennes, dont 78 provenant d'organismes internationaux d'application de la loi.

En 1999, le Service canadien de renseignements criminels (SCRC), l'organisme responsable de la coordination des efforts du Canada pour combattre l'exploitation sexuelle d'enfants, a recueilli des renseignements dans le cadre d'une étude d'évaluation inter organismes concernant la prostitution infantine au

Canada. Compte tenu des recommandations formulées par les organismes partenaires, les principales préoccupations dans ce domaine sont l'éducation, la communication et la mise en commun des renseignements chez les organismes d'exécution et de soutien.

Dans l'Ouest canadien, les criminels et les bandes organisées mêlés à l'exploitation sexuelle d'enfants s'adonnent souvent aussi au trafic de drogues et d'armes à feu. La prostitution chez les jeunes filles constitue souvent une de leurs activités secondaires. Il y a une forte demande pour la pornographie et, par conséquent, on ne constate aucune baisse de cette activité criminelle.

Dans au moins une des provinces de l'Ouest, la question de l'exploitation sexuelle d'enfants a atteint une seconde phase en touchant à la prostitution infantile. En février 1999, le projet de loi 1 (Protection of Children and Prostitution Act) a été adopté en Alberta. Il permet aux travailleurs sociaux et à la police d'arrêter les prostitués de moins de 18 ans et de les placer dans un foyer d'hébergement où ils trouveront la protection nécessaire pour une période allant jusqu'à 72 heures. De plus, on a augmenté les amendes et les peines d'emprisonnement maximales pour les clients et les proxénètes qui utilisent des prostitués enfants. (N.B. : En juillet 2000, un juge de la cour de l'Alberta a émis une décision disant que la loi sur la protection de l'enfance et la prostitution était inconstitutionnelle et allait à l'encontre de la Charte canadienne des droits et libertés).

En mars 1999, un service de police de l'Ouest a effectué une enquête de neuf mois sur une affaire de « sexe en échange de drogues ». Les accusés auraient vraisemblablement contraint les victimes à utiliser de la "Crack" cocaïne. Par la suite les accusés s'engageaient à fournir à leurs victimes de la drogue mais seulement après l'obtention de faveurs sexuelles. L'opération a mené à l'arrestation de treize hommes d'âge adulte. Les victimes étaient des filles de 13

à 17 ans. Dans le cadre de cette enquête, les accusés ont été inculpés d'un certain nombre d'infractions, dont le trafic d'une substance désignée, la prostitution juvénile, l'agression sexuelle et la tenue d'une maison de débauche.

Dans le centre et dans l'Est du Canada, différents services de police ont mené à bien des enquêtes sur des cas d'exploitation sexuelle d'enfants. Un certain nombre de services de police provinciaux et municipaux, de ministères fédéraux et d'organismes américains et internationaux ont travaillé en collaboration pour aider aux enquêtes.

Au cours des six premiers mois de l'année 2000, l'unité de la pornographie d'un service de police du centre du Canada a enquêté sur 100 incidents et porté 92 accusations, en comparaison de 52 enquêtes et de 55 accusations dans le même laps de temps en 1999. En 1999, un autre service de police s'est occupé de 116 dossiers relatifs à la pornographie juvénile dans Internet. Jusqu'à présent, treize perquisitions et arrestations ont été effectuées à la suite des enquêtes. Trente-deux sites Web et soixante-quinze individus ont fait l'objet d'enquêtes ayant permis jusqu'à présent d'inculper vingt individus, alors que durant toute l'année 1999, un service de police québécois avait fait enquête sur un peu plus de cent dix-huit dossiers d'exploitation sexuelle d'enfants.

Les services de police et les responsables de l'application de la loi dans les provinces de l'Est continuent de constater une hausse des cas d'exploitation sexuelle d'enfants. Au début de 1999, un homme de 33 ans s'est vu imposer une peine de 18 mois pour avoir participé à une affaire de pornographie juvénile dans Internet. L'interception de la pornographie juvénile véhiculée par des méthodes conventionnelles connaît une baisse spectaculaire. On a présenté, aux fins de poursuite, au moins quatre enquêtes d'envergure portant sur la possession et la distribution de documents de pornographie juvénile dans Internet.

Généralement, l'exploitation sexuelle d'enfants, la pornographie juvénile et la prostitution enfantine demeurent un domaine d'activité criminelle qui, dans une large mesure, n'est ni détecté ni signalé.

Perspective

- Puisque la technologie offre plus de conditions favorables à l'anonymat et facilite le transfert d'images et d'information dans Internet, il pourrait y avoir une augmentation de la distribution de la pornographie juvénile par des pédophiles.
- Il faudra créer de plus en plus de partenariats entre les services de police, les gouvernements et d'autres organismes pour faciliter les enquêtes provinciales, nationales et internationales.

Autres aspects surveillés ou nouveaux

AUTRES ASPECTS SURVEILLÉS OU NOUVEAUX

CONTREBANDE

Faits saillants

- Le transport de produits du tabac des provinces où ceux-ci sont le moins taxés aux provinces où ils sont le plus taxés demeurent problématiques. De plus, les alcools de contrebande posent encore un problème dans diverses régions du pays.
- On continue de découvrir partout au Canada des armes importées illégalement.
- La coopération internationale accrue influe sur les organisations de contrebande et leurs membres.

Aperçu

Les produits du tabac et les alcools demeurent les marchandises qui sont le plus souvent introduites en contrebande et trafiquées au Canada. On continue de transporter des produits du tabac des provinces où ceux-ci sont le moins taxés

aux provinces où ils sont le plus taxés ; les quantités de tabac les plus importantes sont expédiées de l'Ontario vers la Colombie-Britannique, et des quantités réduites passent du Canada aux États-Unis. Les pratiques commerciales illicites employées par de petits fabricants de tabac ont entraîné des saisies, des accusations, des cotisations et la fermeture d'entreprises au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan.

Les gouvernements fédéraux et provinciaux s'emploient continuellement à résoudre les problèmes liés aux marchandises qui sont signalés par les services de police et les organismes de santé. Les mesures prises à cette fin consistent principalement en des augmentations de taxes, la modification des lois et des règlements et l'amélioration de l'étiquetage et de l'emballage.

L'Équipe intégrée de la police des frontières de la Colombie-Britannique, qui favorise une communication et une interaction quotidiennes entre les membres des services canadiens et américains de police et d'application de la loi, connaît du succès et l'on envisage d'en constituer de semblables dans d'autres régions du pays. L'EIPF, qui est responsable de l'application de la loi pratiquement tout le long de la frontière de la Colombie-Britannique et de l'État de Washington, a découvert des alcools, des produits du tabac, des drogues et des armes illicites ainsi que des migrants clandestins.

Produits du tabac

En novembre 1999, la taxe sur le tabac a augmenté de 1,20 \$ la cartouche de cigarettes dans les régions du centre et certaines régions de l'Est du Canada. En mars 1999, la taxe sur cette marchandise a également augmenté légèrement en Saskatchewan. L'Alberta a modifié sa législation sur le tabac et a introduit un étiquetage particulier pour les réserves autochtones. On a déjà commencé à

améliorer l'estampillage et l'étiquetage des produits du tabac à l'échelle nationale, conformément aux exigences du dernier budget fédéral.

À la mi-décembre 1999, le gouvernement du Canada a déposé à la cour fédérale des États-Unis une poursuite d'un milliard de dollars contre les firmes RJR-Macdonald Inc. et RJ Reynolds Tobacco Holdings Inc., plusieurs sociétés connexes ainsi que le Conseil canadien des fabricants des produits du tabac. Le gouvernement du Canada allègue que les entreprises RJR-Macdonald ainsi que d'autres sociétés connexes ont fraudé le fisc canadien de plusieurs milliards de dollars en complotant avec des distributeurs et des contrebandiers connus afin d'expédier des produits du tabac aux États-Unis, puis de les introduire en contrebande au Canada pour les vendre sur le marché noir. Cependant, en juillet 2000, un juge de la cour de district des É.-U. a rejeté la poursuite du gouvernement contre la société RJR et accepté l'argument du défendeur selon lequel l'affaire est essentiellement une tentative du gouvernement du Canada de percevoir des douanes et des impôts éludés ; cela est interdit par une règle juridique américaine appelée « règle du revenu » qui empêche les tribunaux américains d'interpréter et de mettre en application les lois fiscales étrangères. Le gouvernement fédéral a indiqué qu'il interjettera en appel de la décision de la cour.

Plusieurs vols importants de cigarettes ont été commis depuis janvier 2000. Les autorités de Valleyfield et de Sherbrooke ont saisi de grandes quantités de tabac produit aux É.-U. qui avait fait l'objet du même vol et qui était destiné à divers points de distribution au Canada. En mai, les autorités de Moncton ont signalé un vol de tabac canadien d'une valeur de 2 millions de dollars que contenait une semi-remorque immobilisée dans une gare de triage.

Alcools

En décembre 1999, une installation élaborée servant à la fabrication d'alambics a été démantelée dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique. On a saisi et détruit un total de 2 175 litres d'alcools et 4 914 litres de pâte. En décembre 1999, on a également démantelé une entreprise organisée qui se livrait au commerce clandestin d'alcools à Vancouver (Colombie-Britannique). Cette entreprise offrait un service de livraison après les heures normales de vente, partout dans le Lower Mainland, contrairement à la loi provinciale sur les boissons alcoolisées.

Une affaire récente de contrebande d'alcools en Ontario a entraîné la découverte d'environ 40 000 caisses de boissons alcoolisées des É.-U. dont la valeur marchande était estimée à 8,4 millions de dollars américains. Des résidents canadiens et américains étaient impliqués dans cette opération. Ils utilisaient plusieurs postes frontaliers, y compris les ponts Queenston et Rainbow à Niagara Falls et le pont Peace à Fort Érié, et distribuaient les boissons alcoolisées dans les régions de Niagara et de Hamilton. La saisie d'alcools découlant de cette enquête figure parmi les saisies les plus importantes jamais effectuées dans le sud de l'Ontario.

Les alcools de contrebande posent un problème au Québec. On estime que la valeur du marché d'alcools clandestin est de 173 millions de dollars. De plus, la production illicite de boissons alcoolisées à l'aide d'alambics de fabrication artisanale devient de plus en plus populaire au Québec. Ces boissons sont ensuite distribuées en tant qu'alcools de contrebande des É.-U. ou vendues à des bars ou à des restaurants.

Armes à feu

Les armes à feu constituent une autre marchandise qui pose des problèmes. Les armes employées par les criminels sont parfois volées, mais la plupart sont introduites en contrebande au Canada, surtout depuis les États-Unis.

En mai 2000, l'unité de lutte contre les armes à feu de l'Ontario et le bureau des armes à feu de la région de Toronto ont terminé une enquête d'un an sur une importante affaire internationale de contrebande d'armes, dans le cadre d'une opération policière conjuguée à laquelle d'autres services d'application de la loi canadiens et américains ont participé. Les autorités de Toronto, Montréal et Reno (Nevada) ont saisi des quantités importantes de carabines, de carcasses, de chargeurs prohibés à grande capacité, de canons de carabines ainsi que trois mitrailleuses. Au cours de l'enquête, on a découvert que des entreprises de Toronto expédiaient illégalement les carcasses d'armes à feu aux États-Unis et qu'ils les étiquetaient en tant que « pièces de camions ».

Mines de diamants

Comme trois nouvelles mines de diamants seront bientôt exploitées dans le Nord canadien, l'industrie et la police conjuguent leurs efforts afin d'assurer un niveau élevé de prévention criminelle. Le vif intérêt des criminels pour l'industrie du diamant et les expériences des autres pays producteurs de diamants démontrent la nécessité d'une telle collaboration.

Crime organisé dans les ports de mer

Les groupes de criminels organisés reconnus comme étant actifs dans les principaux ports maritimes du Canada comprennent les groupes criminels de

souche asiatique et de l'Europe de l'Est, ainsi que les organisations criminelles traditionnelles et les bandes de motards hors-la-loi.

La contrebande de drogues illicites, les vols, le détournement de produits (biens volés sur des quais et sur des bateaux), l'exportation de véhicules volés, le trafic de migrants ainsi que la contrebande d'armes à feu, d'alcools et du tabac sont au nombre des activités criminelles exécutées dans les ports maritimes.

Plusieurs opérations policières conjuguées menées par des groupes de travail composés de responsables de l'application de la loi de divers services, demeurent axées sur le crime organisé dans les ports maritimes.

Perspective

- Des reportages récents diffusés par les médias indiquent que la taxe sur le tabac augmentera probablement, peut-être de façon importante, dans un proche avenir. Les contrebandiers de tabac continueront d'alimenter le marché noir, indépendamment de l'importance et du moment des augmentations de taxes.
- Les écarts entre les prix au Canada et aux États-Unis continueront de favoriser la contrebande d'alcools.
- Le potentiel de profit offert par l'industrie du diamant favorisera l'implication de criminels à toutes les étapes.
- Les ports canadiens demeureront pour les groupes de criminels organisés l'un des principaux lieux propices à la contrebande de marchandises de tous genres.

JEU ILLÉGAL

Faits saillants

- Les profits énormes et le peu d'éléments dissuasifs associés au jeu illégal en font pour le crime organisé une des sources de revenus de prédilection pour le financement d'autres activités criminelles.

- Le jeu en ligne est une activité qui prend rapidement de l'expansion et qui constitue un défi de taille pour la police et les services d'application de la loi.

Les revenus provenant du jeu au Canada ne cessent d'augmenter. Un grand nombre des activités du crime organisé, comme le trafic de drogue, le blanchiment d'argent et les infractions de criminalité organisée, sont financées au moyen des profits générés par le jeu illégal.

Le jeu illégal sur Internet constitue un nouveau défi pour les forces publiques et suscite l'intérêt de la majorité des groupes du crime organisé au Canada, avides de faire des profits rapidement.

Dans l'Ouest canadien, les appareils de jeu vidéo et de loterie constituent pour les groupes du crime organisé la source de revenus illicites la plus récente et probablement la plus importante. Chaque appareil peut rapporter jusqu'à 2 000 \$ par semaine, ce qui en fait une activité très lucrative. Par conséquent, même si un appareil coûte entre 2 500 \$ et 5 000 \$, ces coûts sont vite absorbés. Les groupes du crime organisé, notamment les HELLS ANGELS, le crime organisé de souche asiatique, de souche est-européenne et le crime organisé traditionnel, se livrent à l'exploitation illégale de ces appareils.

Les appareils de jeu électroniques et le jeu sur Internet suscitent beaucoup l'intérêt des groupes de crime organisé au Canada. Il semble que les fournisseurs de matériel pornographique et de systèmes de jeu sur Internet soient les mêmes individus. Les revenus obtenus du jeu illégal sur Internet sont si importants que plusieurs sont prêts à prendre le risque d'être poursuivis en justice.

Il existe actuellement deux casinos à Winnipeg et on entend en construire cinq autres au Manitoba. Conscients des risques d'infiltration et de blanchiment d'argent par les groupes du crime organisé, les exploitants et directeurs de

casino ont mis en place des politiques et des procédures afin de minimiser les risques.

En Ontario, le groupe de répression du jeu illégal a fait enquête sur 241 cas en 1999. Un total de 941 accusations ont été portées contre 623 personnes. La même année, 498 appareils de jeu vidéo ont été saisis de même que du matériel de jeu illégal évalué à 1 026 269 \$. Plus de 400 000 \$ ont été saisis des individus accusés et plus de 669 000 \$ ont été tirés des amendes imposées et des confiscations effectuées.

Des enquêtes ont été menées sur les activités de jeu en ligne de groupes du crime organisé traditionnel et du crime organisé de souche est-européenne. Les peines imposées à des individus qui se livrent à cette forme de criminalité au Canada central ne semblent pas avoir d'effet dissuasif sur le jeu illégal.

Le jeu sur Internet est très peu réglementé. Le gouvernement de l'Ontario tente de voir comment réglementer cette activité, qui souvent, est de portée internationale. Un groupe de travail du jeu sur Internet composé de représentants de quatre ministères de la province de l'Ontario présentera à la fin de l'été ou au début de l'automne un rapport recommandant des mesures à prendre.

Certains groupes du crime organisé impliqués dans le jeu illégal semblent percevoir les provinces de l'Atlantique comme un refuge relativement sûr et propice à de futures opérations.

Perspective

- Les activités criminelles qui viennent se greffer sur le jeu illégal, comme le prêt usuraire et le blanchiment d'argent, continueront de générer de gros profits pour les groupes du crime organisé, leur permettant ainsi de financer d'autres activités criminelles.

TECHNOLOGIE et CRIMINALITÉ

Faits saillants

- Les pirates informatiques sont de mieux en mieux organisés et de plus en plus habiles.
- Les groupes criminels organisés font appel à des personnes qui possèdent des compétences particulières en informatique et explorent les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies.
- De nombreux groupes criminels organisés sont maintenant impliqués dans la contrefaçon de cartes de paiement, y voyant une activité lucrative facilitée par la simplicité accrue des techniques de contrefaçon et l'anonymat qu'offrent aux utilisateurs les cartes de crédit contrefaites.

Crime organisé et technologie

La technologie fait partie de la vie de tous les jours tant dans les milieux légitimes que dans les milieux criminels, et il ne fait pas de doute que les groupes criminels organisés utilisent des ordinateurs, des téléphones sans fil et Internet pour communiquer et mener leurs affaires. Ce qui nous préoccupe particulièrement, c'est l'étendue de l'utilisation de la technologie par les criminels, leur degré de perfectionnement et leur connaissance des capacités de la police, notamment en matière d'interception et de surveillance.

Piratage

Des cas très médiatisés de piratage, comme l'affaire Mafiaboy, montrent la capacité des pirates à manipuler des sites Web et à accéder sans autorisation à des systèmes informatiques protégés et à l'information qu'ils contiennent. Les pirates sont de mieux en mieux organisés et de plus en plus habiles.

Les pirates discutent des techniques de piratage et échangent des logiciels sur des sites de bavardage fermés. Ces sites donnent aux pirates amateurs, appelés script kiddies ou cookbook hackers, accès à des logiciels de piratage puissants conçus par des programmeurs-pirates d'expérience et qui leur permettent de causer autant de dommages que des experts en piratage.

Selon certains renseignements, les groupes criminels organisés font appel à des personnes qui possèdent des compétences techniques particulières et explorent les multiples possibilités qu'offre la nouvelle technologie, y compris des stratagèmes frauduleux sur Internet comme le jeu en ligne et les fraudes en valeurs mobilières.

Logiciels malveillants

Des centaines de logiciels malveillants sont offerts sur l'Internet. Ils permettent de contrôler à distance l'ordinateur d'une autre personne au moyen d'Internet, à condition d'amener la victime à exécuter le programme. Les pirates utilisent ces outils pour accéder à des renseignements comme les mots de passe de comptes Internet. Ils se servent ensuite de ces comptes pour naviguer sur Internet et dissimuler leur identité électronique, compliquant ainsi le travail des enquêteurs et du personnel de la sécurité informatique qui essaient de les retracer. Les programmes malveillants changent continuellement ; ils sont constamment réécrits pour les rendre encore plus puissants et insidieux.

Ressort

Les policiers qui enquêtent sur des crimes basés sur la technologie ou l'exploitation sexuelle d'enfants en ligne s'appuient sur plusieurs exigences fondamentales pour pouvoir suivre la trace des éléments de preuve qui traversent souvent les frontières internationales. Il existe au Canada peu de

réglementation, dans l'industrie des fournisseurs de services Internet, qui pourrait appuyer les efforts d'enquête des services de police.

Le G-8 et le Conseil de l'Europe se penchent tous deux sur cette question à l'échelle internationale. Le Conseil de l'Europe a élaboré un Projet de convention sur le cybercrime, qui est disponible pour consultation publique jusqu'en décembre 2000. Le Canada participe à ces deux forums. En outre, les communautés policières et d'application de la loi canadienne ont renouvelé leurs relations avec l'Association canadienne des fournisseurs Internet pour trouver une solution à cette question ainsi qu'aux nombreux autres enjeux de cette industrie.

Fraudes liées aux cartes de paiement

Les fraudes liées aux cartes de crédit augmentent à un rythme alarmant. En 1999, 226 millions de dollars de fraude ont été signalés à Visa, MasterCard et American Express au Canada. Plus de 123 millions de dollars étaient attribuables à la contrefaçon de cartes de crédit, comparativement à 72 millions en 1998.

Au début des années 90, la contrefaçon de cartes de crédit était en grande partie la chasse gardée des groupes criminels de souche asiatique. Aujourd'hui, d'autres organisations criminelles, y compris des groupes de souche est-européenne, sont impliquées. Elles y voient non seulement une activité lucrative, mais sont également motivées par le fait que les techniques de contrefaçon se sont beaucoup simplifiées grâce aux progrès technologiques et que les cartes de crédit contrefaites assurent l'anonymat de ceux qui les utilisent pour acheter des biens et des services.

Le matériel et les programmes d'éditique continuent d'être utilisés pour la contrefaçon de cartes de crédit et de monnaie. La technique appelée écrémage (skimming) est la méthode la plus répandue pour saisir les renseignements contenus sur les bandes magnétiques des cartes de crédit. Cela se fait à l'aide de dispositifs fabriqués expressément à des fins criminelles, qui ont fait leur apparition au Canada en 1998.

Jusqu'en 1999, c'est surtout en épiant les utilisateurs ou à l'aide de caméras sténopés que les fraudeurs obtenaient les numéros d'identification personnelle (NIP) qui leur permettaient de tirer profit du système de cartes de débit. L'an dernier, un groupe criminel organisé de souche est-européenne aurait modifié des claviers d'identification personnelle afin de contourner la fonction de chiffrement et d'obtenir les NIP des détenteurs de cartes. Les numéros de cartes de débit étaient saisis, puis encodés sur les bandes magnétiques de cartes de plastique et appariés avec le bon NIP.

Depuis le début de l'an 2000, plusieurs incidents ont démontré la vulnérabilité des renseignements contenus sur les cartes de crédit qui sont sauvegardés sur des sites de commerce électronique non protégés. Dans l'affaire CD Universe aux États-Unis, un individu s'est introduit sur le site Web de la compagnie, a téléchargé des renseignements personnels sur des clients, y compris les numéros de cartes de crédit, et a menacé de divulguer l'information sur Internet à moins que la compagnie ne lui verse 100 000 \$. Le pirate aurait été retracé en Europe de l'Est et les médias ont rapporté l'existence de liens au Canada. Cette affaire illustre la vulnérabilité des renseignements personnels dans le secteur en grande partie non réglementé du commerce électronique et la nécessité de mettre en place des mécanismes de sécurité efficaces pour accroître la confiance à l'égard du commerce électronique et de promouvoir la prestation de services électroniques.

Perspective

- Les gouvernements et le secteur privé doivent travailler ensemble pour établir des normes pour l'industrie ainsi que des mécanismes de sécurité et des lois qui visent précisément la criminalité technologique.
- Les dispositifs électroniques, comme les ordinateurs de bureau, les téléphones sans fil et les ordinateurs de poche, sont rapidement en voie de remplacer les carnets d'adresses et les livres comptables traditionnels sur support papier. L'analyse judiciaire de la technologie deviendra un élément de la plupart des grandes enquêtes criminelles.
- Les systèmes canadiens d'information et de communication feront de plus en plus l'objet d'attaques de la part de pirates expérimentés.
- L'utilisation de plus en plus répandue et facile des techniques de chiffrement forcera les organismes d'application de la loi à développer des technologies et à former des partenariats pour faciliter le déchiffrement et l'accès légal à l'information.

Rapport annuel sur le crime organisé du SCRC - formule d'évaluation

Afin d'améliorer la qualité des renseignements fournis par nos partenaires, nous aimerions obtenir une rétroaction sur le contenu du *Rapport annuel sur le crime organisé* produit par le Service canadien de renseignements criminels. Veuillez nous retourner ce questionnaire dûment rempli d'ici les 60 prochains jours. Vos commentaires sont importants.

Quelle valeur attribuez-vous à ce rapport pour chaque critère énuméré ci-dessous?

Renseignement stratégique	Aucune	1	2	3	4	5	Très grande
Couverture nationale	Aucune	1	2	3	4	5	Très grande
Contribution régionale	Aucune	1	2	3	4	5	Très grande
Moment opportun	Aucune	1	2	3	4	5	Très grande
Info sur opérations récentes	Aucune	1	2	3	4	5	Très grande
Tendances émergentes	Aucune	1	2	3	4	5	Très grande
Documents d'information	Aucune	1	2	3	4	5	Très grande
Cible/Projets d'application	Aucune	1	2	3	4	5	Très grande

Dans quelle mesure le *Rapport annuel* sur le crime organisé aide vous aide-t-il ou aide-t-il votre service?

Pas du tout 1 2 3 4 5 6 7 Complètement

Dans quelle mesure adaptez-vous ou appliquez-vous les constatations de ce rapport dans votre service?

Pas du tout 1 2 3 4 5 6 7 Complètement

Comment évaluez-vous la qualité du *Rapport annuel sur le crime organisé*?

Très médiocre 1 2 3 4 5 6 7 Excellente

De quelle façon le SCRC pourrait-il améliorer ce rapport?

Service canadien de renseignements criminels

1200, prom. Vanier, Ottawa (Ontario) K1A 0R2

Télec. : (613) 993-3928

Organisme :	Nom :
Titre/ministère :	No de tél :
Courrier :	Date: